

Le budget—M. Tardif

● (2215)

Comme il est après 10 heures, je quitte le fauteuil pour le reprendre demain à 2 heures, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

[Français]

Mme le Président: Je déclare le sous-amendement défait.

(A 10 h 19, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
